

La politique RSE de Pôle emploi



UN SERVICE ACCESSIBLE ET INCLUSIF

Salarié désorienté par la perte soudaine de son emploi, travailleur en situation de handicap ou de précarité, demandeur d'emploi de longue durée, jeune peu familiarisé avec les démarches administratives ou senior éloigné des parcours classiques d'insertion... Pour mener à bien sa mission de service public de l'emploi, Pôle emploi s'adresse à toutes les personnes dans toute la diversité de leur situation. L'accessibilité de nos services est universelle. C'est-à-dire qu'elle inclut tous les publics, sans distinction ni discrimination.



UNE ORGANISATION CITOYENNE ET RESPONSABLE

À Pôle emploi comme ailleurs, la diversité est une richesse. Une organisation citoyenne et responsable doit faire preuve d'exemplarité en termes d'égalité et de non-discrimination.

Compte tenu des grandes mutations actuelles, être responsable c'est aussi agir pour la planète. C'est être engagé dans la réduction de notre empreinte environnementale. C'est aussi accompagner la mutation de secteurs d'activités qui recherchent des compétences « vertes » et soutenir le développement d'autres modèles économiques



UNE POLITIQUE D'ACHAT, LEVIER DE NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

Investi d'une mission de service public et attentif aux plus fragiles, Pôle emploi mène une politique d'achat exemplaire et responsable.

Depuis plusieurs années, la politique d'achat de Pôle emploi contribue à l'insertion professionnelle des populations les plus vulnérables. Cela met en cohérence nos achats, notamment ceux de prestations, et la mission-même de Pôle emploi. Des clauses sociales inscrites dans nos marchés demandent aux entreprises titulaires de consacrer une part des heures de travail de ces marchés, par exemple, à des demandeurs d'emploi de longue durée ou à des personnes en situation de handicap.

Les clauses environnementales de nos marchés sont aussi un moyen de réduire notre empreinte carbone, comme celle de nos fournisseurs.